

Le rapport d'analyse ne concerne que le(s) produit(s) soumis à analyse. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale. L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.

MME SABATINI TANYA
DOCTEUR VETERINAIRE
8 CHEMIN DE L'ETRIER

60270 GOUVIEUX

SAS FABRE ANDRE
SOCIETE D'ENTRAINEMENT
14 AVENUE BOURBON

60500 CHANTILLY

Motif : DEPISTAGE

Identification du cheval (Horse's identity) :

Nom (Name) : BLITZ SPIRIT

Espèce (*Species*) : Equine

N° de SIRE (French Immatriculation Number) : 46 430 156 N

Race (*Breed*) :

N° UELN (*UELN number*) :

Sexe (*Sex*) : Femelle

N° de Transpondeur (*Microchip*) :

Age (*Age*) : 3 Ans

Date de prélèvement (*Sampling date*) : 22/06/2021

Date de réception (*Reception date*) : 23/06/2021

Date début d'analyse (*analysis starting date*) : 23/06/2021

Microbiologie / Microbiology

DEPISTAGE DE LA METRITE CONTAGIEUSE DES EQUIDES DETECTION OF CONTAGIOUS EQUINE METRITIS

		Sinus / Fosses clitoridiens <i>Clitoral sinus/fossa</i> S.2021.37005-2-1
		Méthode
Taylorella equigenitalis	Culture - NF U 47-108	Négatif Negative (c)
	NF U47-110 Immunofluorescence / immunofluorescent assay	Négatif Negative (c)
Klebsiella pneumoniae	Culture / Culture	Négatif Negative
Pseudomonas aeruginosa	Culture / Culture	Négatif Negative

Observation(s) éventuelle(s) (*Remarks*) :

Afin d'améliorer les outils de détection et de prévention au service de la santé de votre cheval ; en l'absence d'une information contraire de votre part, dans le cadre de ses travaux de recherche et développement, LABÉO peut être amené à utiliser de façon anonyme le reliquat de l'échantillon adressé.

RAPPORT D'ANALYSE N°: S.2021.37005-2

Page 1 / 2

Seuls les essais identifiés par le sigle (c) sont effectués sous le couvert de l'accréditation. Les données fournies par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire.

Saisie du : 23/06/2021

Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dès lors que le prélèvement ou l'échantillonnage n'est pas réalisé par le laboratoire.

N° Demande : S.2021.37005

Le rapport d'analyse ne concerne que le(s) produit(s) soumis à analyse. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale. L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.

Le Responsable Technique - Saint-Contest le : 30/06/2021

(Laboratory director or responsible biologist of the laboratory)

La signature d'une personne par service concerné atteste de la validité du rapport d'analyse

The signature of a person by concerned service gives evidence of the validity of the report (relationship) of analysis

Béatrice LABONNE
Technicien Signataire

